

Actions d'information sur la coordination en santé

[Référence interne 010-2026-M29]

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Armorique met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Action d'information sur la coordination en santé » dont la finalité est d'évaluer l'intervention réalisée en interrogeant les élèves sur leurs connaissances, leurs ressentis du sujet et leur projection professionnelle.

Aucune donnée d'identification recueillie excepté si l'étudiant donne son accord pour être recontacté dans le cadre d'un échange plus approfondi ou d'une étude d'impact.

Ce traitement s'inscrit dans la mission d'intérêt public de la MSA.

Les informations traitées sont uniquement les données relatives à la situation professionnelle des participants à l'action.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 3 mois à compter de l'intervention.

Les destinataires des données sont la chargée de développement territorial en santé, habilitée par la directrice Générale.

Aucune donnée n'est transmise à l'externe.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'u droit d'accès, de limitation, d'opposition, de rectification aux données qui vous concernent.

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général au Directeur de la MSA D'ARMORIQUE ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) dpo.gprec@armorique.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07**